Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

---

ADOPTION DU BUDGET 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL 2027-2028-2029

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité.

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tiendra une séance extraordinaire le 14 décembre 2026, à 19 h, à la salle du Conseil sise au 130, rue Principale, pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2027 et le programme triennal des immobilisations 2027-2028-2029.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de question porteront exclusivement sur le budget de l'année 2027 et le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 19e jour du mois de novembre 2026.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Larouche, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 19 novembre 2026, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 novembre 2026.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier